



Conseil national
de l'information statistique

Avis préalable du Cnis à l'usage du CSNS (code statistique non signifiant)

Bureau du Cnis- 9 décembre 2020

Motivation

- Rapport IG Insee : Les appariements sont « *un mode de collecte comme un autre* »
- Appariements via le CSNS conformes au RGPD, mais pas de visibilité dans la gouvernance usuelle de la statistique publique
- Un besoin de transparence amont exprimé par l'Insee
- Qui rejoint les préoccupations du Cnis
 - avis de moyen terme « appariements » 7
 - augmenter visibilité des statistiques fondées sur des données administratives (bureau juin 2020)
 - projet d'orientation (2) pour 2021

Légitimité du Cnis

Légitimité du Cnis : sur programme de travail statistique et sur accès du SSP aux données administratives, pas sur appariements stricto sensu, dans les textes actuels

A l'avenir **cet avis préalable pourrait être rendu systématique s'il s'inscrit dans une nouvelle mission du CNIS** (à rajouter dans l'article 1 décret 2009-318) car avis du Cnis déjà requis :

- sur collecte enquête (décret)
- sur usage de données administrative (art.7bis loi 51)
- sur transmission de données privées (art. 3 bis loi 51)

Modalités d'un avis préalable Cnis sur l'usage du CSNS 1/2

- Un avis **sur saisine de l'Insee** (art. 12 du décret N° 2009-318)
- Avancer de manière pragmatique
 - Tester la procédure avec la ou les premières demandes d'avis
 - Bilan et ajuster ensuite les modalités si nécessaire
- Cnis attaché à la qualité de l'avis : **avoir un temps de consultation raisonnable**
- Principe de diffuser les avis **positifs** sur site Cnis
- Instruire la possibilité de rendre ces avis systématiques ultérieurement (modif. décret)

Modalités d'un avis préalable Cnis sur l'usage du CSNS

2/2

- ✓ Modèle de dossier à remplir par le demandeur du CSNS (sources, finalités statistiques,...)
- 1ère saisine : consultation électronique du bureau du Cnis
- Recueil commentaires
- Rédaction avis du Cnis intégrant questions/réponses
- Validation de l'avis par le président du Cnis



Merci de votre attention

Echanges